Questions orales

• (1420)

[Français]

LES TRANSPORTS

ON PROPOSE DE CONSTRUIRE UN PORT EN EAU PROFONDE DANS LE BAS-DU-FLEUVE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Eudore Allard (Rimouski): Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Étant donné que la région du Bas-du-fleuve et celle de la Haute Côte Nord possèdent un taux de chômage de près de 31 p. 100, est-ce que le très honorable premier ministre pourrait dire à la Chambre s'il prévoit conseiller l'honorable ministre des Transports de cesser les dépenses de dragage qui s'élèvent à 120 millions de dollars à l'Île d'Orléans, et d'investir dans une région défavorisée une somme d'argent identique pour la construction d'un port de mer en eau profonde dans la région du Bas-Saint-Laurent?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, comme le député le sait sans doute, cette question d'un port de mer en eau profonde a fait l'objet de débats et de conciliations depuis plusieurs années. Je dois dire au député qu'aujourd'hui, monsieur le président, je n'ai rien à ajouter aux décisions antérieures. Le ministre reste encore saisi de la question.

M. Allard: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre des Transports.

Est-ce que ce dernier a l'intention de rencontrer des délégations de Rivière-du-Loup, de Gros-Cacouna et de Rimouski qui sont présentement sur la colline parlementaire, en vue de sensibiliser le gouvernement à l'établissement d'un port de mer en eau profonde dans la région du Bas-Saint-Laurent?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je les ai rencontrées ce matin. Cela m'est impossible cet après-midi, parce que je pars pour Winnipeg.

LES TRAVAUX PUBLICS

LES MESURES DU GOUVERNEMENT VISANT À PROTÉGER DE L'ÉROSION LES RIVES DU SAINT-LAURENT

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire au ministre des Travaux publics.

Est-ce que le ministre pourrait dire à la Chambre quelles sont les intentions de son ministère quant à l'aménagement en général des abords du fleuve Saint-Laurent et des approches des ports? Est-ce que le ministre peut dire à la Chambre si son ministère étudie actuellement les normes relatives à la protection de la rive sud et de la rive nord du fleuve Saint-Laurent, compte tenu de la vitesse de la circulation des bateaux et de leur tonnage?

J'invoque le Règlement, monsieur le président.

M. l'Orateur: L'honorable député de Lotbinière invoque le Règlement.

M. Fortin: Monsieur le président, j'invoque le Règlement car j'ai l'impression que le ministre des Travaux [Mme Appolloni.]

publics ne savait pas que ma question s'adressait à lui et, avec votre permission, i'aimerais la lui poser de nouveau.

Est-ce que le ministre est au courant des réponses que vient de fournir le très honorable premier ministre, et tenant compte de ces réponses, peut-il dire quelles sont les intentions de son ministère quant à l'aménagement des rives du Saint-Laurent, compte tenu de la vitesse de la circulation des bateaux et de leur tonnage? Et le ministre peut-il dire si ces études sont faites dans le même sens que mon collègue de Rimouski le signalait, à savoir que le fleuve Saint-Laurent, qui est une richesse inouïe à l'intérieur de nos terres, devienne vraiment une richesse exploitée et non pas négligée chez nous?

L'hon. C. M. Drury (ministre des Travaux publics): Monsieur le président, comme je l'ai dit à un des collègues de l'honorable député, une étude de toute cette question se fait présentement. Nous reconnaissons que le fleuve Saint-Laurent peut être amélioré, et nous sommes en train de chercher les moyens de le faire.

[Traduction]

LES PÉNITENCIERS

COLOMBIE-BRITANNIQUE—DEMANDE D'INFORMATION AU SUJET DES OTAGES DÉTENUS PAR DES PRISONNIERS

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): J'ai une question à poser au premier ministre, monsieur l'Orateur. Tout en reconnaissant qu'il puisse être impossible ou peu souhaitable de formuler quelque commentaire que ce soit, j'aimerais demander au très honorable député s'il dispose de renseignements qu'il puisse communiquer à la Chambre au sujet de la situation difficile qui existe au pénitencier de la Colombie-Britannique?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je sais gré au chef de l'opposition d'avoir formulé sa question de cette façon, ce qui démontre à mes yeux que la Chambre se rend compte que, dans cette situation difficile où des vies humaines sont en jeu et à laquelle nous nous efforçons de trouver une solution, des déclarations susceptibles d'accroître l'anxiété au sein de la population et d'y faire naître l'hystérie ne serviraient pas l'intérêt public. Je puis dire néanmoins que nous sommes toujours en communication avec les prisonniers qui détiennent des otages et que nous nous efforçons de trouver une solution qui sauvera la vie de tous les otages. Je ne crois pas être en mesure d'ajouter quoi que ce soit d'utile pour le moment, sinon que je suis tout disposé à mettre le chef de l'opposition et ceux des autres partis dans la confidence à mon bureau et à leur fournir des renseignements circonstanciés.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'UTILISATION DU CHÔMAGE COMME FREIN À L'INFLATION— LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre. Le taux de chômage étant supérieur à 7 p. 100 depuis tout un trimestre, le premier ministre pourrait-il dire à la Chambre quand le gouvernement renoncera à utiliser un taux de chômage élevé comme moyen de freiner l'inflation, et adoptera des politiques pouvant le ramener à un niveau plus acceptable?